



Editorial

Les élections : un moment démocratique

Dans le bulletin de mai, nous faisons allusion à l'avis que vous aviez la possibilité de donner lors de l'enquête publique dédiée aux chemins ruraux avec un clin d'œil sur les élections européennes, qui elles aussi demandaient à chacun de se prononcer.

C'est maintenant chose faite et avec une participation de 57 %, au-dessus de la moyenne nationale, les électrices et les électeurs de Grâce-Uzel ont donné leurs avis et donc leurs souhaits quant à la politique européenne attendue, sans avoir idée de se qui pourrait se passer ensuite à l'échelle nationale.

Nous en savons plus maintenant, la dissolution de l'assemblée nationale et des élections législatives anticipées sont les prochaines étapes. Nous serons donc appelés aux urnes le 30 juin et le 7 juillet pour ces élections qui se déroulent en deux tours. Si le nombre de listes aux élections européennes rendaient bien compte de la vitalité de la démocratie, il devrait être toutefois inférieur cette fois-ci, avec tout de même un éventail de choix avéré.

S'il s'agit bien d'élections à l'échelle nationale, les législatives sont malgré tout 577 élections locales puisqu'il s'agit d'élire, pour ce qui nous concerne, la ou le représentant de la 5^{ème} circonscription des Côtes d'Armor à l'assemblée nationale.

C'est un moment important et vous avez dû le comprendre avec les nombreuses interventions des uns et des autres dans les différents médias. Nous ne doutons pas que la participation sera comme d'habitude importante dans notre commune et pour le vérifier nous ne pouvons que vous encouragez à vous déplacer au bureau de vote, à la salle polyvalente, le 30 juin et le 7 juillet prochains.

Votre vote compte, ne laissez pas cette occasion passer : venez voter !

L'équipe municipale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 10 JUIN 2024

Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS - A.DAVID - S.GILLOT S.ABRAHAM -
N.THOMAS - S.LE MÉE - J.M.VIDELOT - . M.PINÇON.
Monsieur Pierrick THOMAS a été désigné comme secrétaire de séance.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

Il est proposé la revalorisation du tarif de cantine, à compter de la rentrée 2024. Le Conseil Municipal propose, compte tenu du taux d'inflation actuel, une augmentation de 2.5 % :

Nouveau tarif Cantine : 3.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les nouveaux tarifs.

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Il est proposé la revalorisation du tarif de l'accueil périscolaire, à compter de la rentrée 2024. Le Conseil Municipal propose une augmentation de 2.5 %

Nouveaux tarifs garderie matin : 1.70 € ou 1.83 €

Nouveaux tarifs garderie soir : 2.50 € ou 2.64 €

La modulation des tarifs sera appliquée sur présentation d'une attestation d'allocation de rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les nouveaux tarifs.

DECISIONS MODIFICATIVES :

COMMUNE

Suite à la clôture du budget du lotissement du Clos Mayot acté par délibération du 15 mars 2024, il y a lieu de reprendre l'excédent de Fonctionnement sur le budget Commune

FONCTIONNEMENT

Recettes

C/002 : 8 265.78 €

Dépenses

C/615231 : 8 265.78 €

LOTISSEMENT DU CLOS RÉMI

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants sur le budget du lotissement :

Dépenses

C/002 830.42 €

C/ 605 830.42 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

RÉVISION DES LOYERS ET DES CHARGES

Le Conseil Municipal décide de fixer la révision des loyers et des charges pour les logements communaux, applicables au 1^{er} juillet 2024 sur la base de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre, soit 3.50 % d'augmentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la révision des loyers.

ZONES ZAEnR,

Zones d'accélération des énergies renouvelables, présentation et discussions

La Loi APER prévoit que les communes définissent, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Les services de LOUDEAC COMMUNAUTE ont établi des documents où apparaissent une cartographie exhaustive des sites potentiels pour l'éolien, le photovoltaïque ou la méthanisation. Les communes de LOUDEAC COMMUNAUTE ont lancé, via une plate-forme unique, une concertation du public du 01 Avril au 01 Mai 2024 à la suite de laquelle la commune est amenée, à délibérer sur cette cartographie.

Ensuite, dans un délai de 6 mois, un débat se tiendra au niveau de l'établissement public de coopération intercommunale sur la cohérence des zones d'accélération identifiées. Pour Loudéac Communauté, ce débat a eu lieu lors du Conseil Communautaire du 14 Mai.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la carte des sites potentiels à GRACE-UZEL en ZAENR pour l'éolien, la méthanisation et le photovoltaïque.

TRAVAUX VOIRIE

Le Conseil Municipal est amené à retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA qui se décompose ainsi :

TRANCHE FERME

Lotissement Beauséjour : 7 133.80 €

Lotissement trottoirs : 11 590.75 €

TRANCHE OPTIONNELLE

Rue Beauséjour Trottoirs : 6 716.25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le rapport d'analyse réalisé par Loudéac Communauté et accepte l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 25 440.80 € HT pour l'ensemble des tranches, ferme et optionnelle.

MARCHE STATION PATAUTIVY : MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

Suite à la consultation, une entreprise a répondu :

Qualiconsult pour un montant de 3 965.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de Qualiconsult pour un montant de 3 965.00 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le marché s'y rapportant.

PARTICIPATION FINANCIERE DES JEUNES DU CCJ DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE A PARIS

Comme en octobre 2021, les membres du Conseil Communautaire des Jeunes se sont rendus à Paris afin de visiter le Sénat. La visite a eu lieu le 2 mai.

Les jeunes du Conseil Communautaire des Jeunes se rendront à Paris en car.

La visite du Sénat sera couplée par une croisière en bateau mouche et la visite du jardin du Luxembourg.

Une participation financière de 25 € a été demandée à chaque jeune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la prise en charge financière à hauteur de 25 €.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39 du CGT ;

Le Rapport annuel d'activité est édité tous les ans. Le Président de l'EPCI adresse au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de prendre acte du rapport d'activité et de développement durable annuel établi par Loudéac Communauté.

LE VOTE PAR PROCURATION



Le vote par procuration

* Les personnes possédant leur identité numérique certifiée, n'ont pas besoin de se déplacer



1

Récupérez auprès de votre mandataire :

son numéro d'électeur
et sa date de naissance
ou
toutes ses données d'état civil
et sa commune de vote



2

Identifiez-vous avec France
Connect et effectuez votre
demande de procuration
en ligne sur
maprocuration.gouv.fr



3*

Déplacez-vous
au commissariat,
à la gendarmerie ou au
consulat pour faire vérifier
votre identité



4

Vous recevez un courriel de
Maprocuration dès que votre
procuration est enregistrée
par votre commune ou votre
consulat de vote



Allons Voter!

CLASSES 4

4

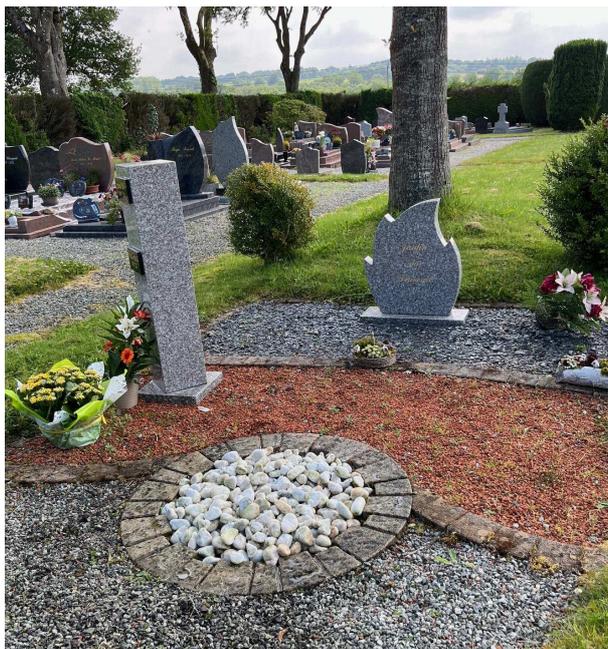
Vous êtes nés en 2004 ? 1994 ? 1984 ? 1974 ? 1964 ? 1954 ? 1944 ? 1934 ?
Votre enfant est né en 2014 ? en 2024 ?

N'hésitez pas à vous rendre le lundi 1^{er} juillet à 20h30 à la salle polyvalente pour organiser ensemble une rencontre entre toutes les personnes des classes 4 de la commune.

JARDIN DU SOUVENIR



Une stèle indiquant le jardin du souvenir a été installée ainsi qu'un totem pour que les familles puissent apposer une plaque au nom du défunt.



La plaque, facturée 30€, est à retirer en mairie. (*gravure à la charge de la famille*)
La gravure et la pose sont réalisées par une entreprise de pompes funèbres agréée.
Elles sont posées dans l'ordre chronologique des dates de décès.

Election du conseiller communautaire jeune (CCJ)

Les enfants nés en 2013 et 2014 étaient invités à voter pour le conseiller communautaire jeune.

Deux candidats se sont présentés : Djemila Moallic et Baptiste David.

5 électeurs se sont déplacés. Résultats du vote :

Djemila : 1 Baptiste : 4



C'est donc Baptiste qui représentera la commune de Grâce-Uzel au sein du conseil communautaire jeunes, groupe composé de 30 jeunes du territoire.

Cet évènement citoyen était l'occasion pour nos jeunes de découvrir l'action de voter car l'opération était menée comme des élections officielles. (bulletins de vote, passage dans l'isoloir, urne, émargement...)



ANNIVERSAIRE DOYENNE



Anniversaire de Marie Le Ténaff, notre doyenne

Marie Le Ténaff a fêté ses 95 printemps le 17 mai dernier, entourée de sa famille.

Domiciliée à Grâce-Uzel depuis 1951, elle espère rester à son domicile, entourée quotidiennement de ses enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, ses amis et ses voisins.



APRES-MIDI LUDIQUE



L'après-midi ludique organisé samedi dernier, le 15 juin, par Florence et Adeline de l'accueil périscolaire a connu un franc succès !

Les enfants avaient réalisé l'affiche et diffusé l'information. Le rendez-vous était pris.

De nombreux enfants sont venus découvrir les jeux géants et jeux en bois mais aussi les jeux de construction toujours plébiscités dans ces moments-là. Un goûter a clôturé l'après-midi.





Association Marie-Colette, enfance Madagascar



Ce mardi 14 mai, les élèves de l'école Notre Dame de Grâce Uzel ont reçu la visite de Monsieur BOULBIN, président de l'antenne bretonne de l'association humanitaire Marie-Colette, enfance Madagascar. Il est venu à leur rencontre pour récolter les dons effectués par les enfants et leurs familles. Cette association est, en effet, à la recherche de matériel scolaire, qui sera ensuite envoyé à Madagascar, et réparti dans les 32 écoles où l'association s'est impliquée. Les enfants ont été ravis de transmettre des crayons, feuilles, cartables, trousse et autres matériels essentiels dans l'univers scolaire. L'école a également donné un grand nombre de manuels scolaires et divers livres.

Ce moment d'échange et de partage a également permis aux enfants d'en apprendre plus sur cette association et son fonctionnement. Ils ont été surpris de découvrir que sur cette île, une classe compte presque 60 élèves, que les conditions de sécurité ne sont pas du tout les mêmes qu'en France, et que leurs dons allaient donc être essentiels pour l'apprentissage de nombreux enfants malgaches.

Les dons continueront d'être collectés à l'école, pour faire perdurer ces mouvements de solidarité importants pour tous.



Pour tous renseignements au sujet d'un don, vous pouvez contacter Marc Boulbin par courriel à marc.boulbin@orange.fr

Le permis piéton

Jeudi 16 mai 2024, les cinq élèves de CE de l'école Notre-Dame de Grâce Uzel, ont passé leur permis piéton. Pour cela, deux gendarmes de la gendarmerie de Loudéac sont venus leur faire passer leur examen. D'abord, tous ensemble, ils ont relu leur livret d'apprentissage pour se remémorer ce qu'ils avaient déjà appris en classe et se rappeler des différentes règles de la route. Ensuite, la gendarme leur a posé des questions pour être sûre que tout le monde ait bien compris. Plus tard, chacun a rempli sa feuille d'examen en cochant les réponses correctes pour les 12 questions. Après les corrections, la gendarme a annoncé que tout le monde l'avait obtenu. Les CE de l'école sont donc des piétons responsables !

Elisa, Laureen, Matthew, Titouan



100% de réussite pour le permis internet

Le jeudi 16 mai 2024, les 11 élèves de CM de l'école Notre Dame de Grâce Uzel ont passé leur permis internet. Ce permis est une attestation qui prouve que les élèves sont devenus vigilants lors de leurs activités sur internet : jeux vidéo, plateformes de vidéo à la demande, réseaux sociaux, ... Un gendarme est donc venu dans leur classe pour leur faire passer le test. Pour commencer, il leur a posé des questions afin de permettre à tous les élèves de se souvenir du travail qui avait été fait en classe. Après cela, lorsque tout le monde était prêt et avait pu poser ses questions, le représentant de la loi leur a distribué une feuille comportant dix questions pour les évaluer. Chacun devait cocher la réponse qu'il pensait être la bonne. Ce fût la surprise lorsque le gendarme annonça que tout le monde avait son permis internet ! Les élèves ont donc reçu leur permis qui atteste qu'ils connaissent les risques et les manières d'avoir un comportement responsable sur l'ordinateur.

*Louise, Antoine, Léo
Jules, et Baptiste*

Le cycle de Piscine

Depuis le 4 avril, les élèves de GS au CM2 sont allés à la piscine de Loudéac : Les Aquatides. Ils y allaient chaque lundi et jeudi et ont participé à neuf séances de natation. Le dernier jour de piscine était le 16 mai. Les enfants étaient séparés en deux groupes, l'un des deux pour les élèves qui savaient nager et qui avaient besoin de se perfectionner, et le deuxième pour les plus petits qui ont pu se familiariser avec l'eau.

Les élèves nageurs étaient encadrés par deux maîtres-nageurs, Alann pour le lundi et Linda pour le jeudi. Ils leur ont appris différentes techniques pour nager plus efficacement et avec plus d'assurance. A la fin du cycle de piscine, les élèves de chaque groupe ont été évalués pour savoir ce qu'il faudrait travailler les années suivantes. Tous ont beaucoup progressé et ont acquis l'attestation du savoir nager. Certains ont même réussi à acquérir l'attestation « Savoir nager en sécurité ». Pour terminer les séances, les enfants ont pu participer à différents jeux, ou avoir un moment libre pour s'amuser dans l'eau.

(Nous voulions dire un grand merci aux accompagnateurs sans qui ces séances n'auraient pas été possibles. – Les élèves de la GS au CM2 et la maitresse.)

Lucie, Jade et Djémila / Alban, Benjamin, Joris et Marius

Des chanteurs pour Chœur d'écoles

Mardi 28 mai, 20h, le rideau s'ouvre, sur la scène du Palais des Congrès de Loudéac, de nombreux élèves s'apprêtent à pousser la chansonnette à l'occasion du concert de Chœur d'écoles. En effet, les enfants des écoles d'Uzel, Saint Gouëno, Plouguenast, Saint-Caradec, Trévé et Grâce-Uzel ont, sous la direction de Marie-Amélie, leur cheffe de chœur, entonné ensemble une douzaine de chants.



Certains enfants ont même chanté seuls en devenant soliste le temps d'un couplet. Ils nous ont aussi montré leur talent de polyglotte en chantant évidemment en français, mais aussi en breton (Distro ar gelted), en anglais et en comorien (Take Care). Ce fût un beau voyage et une belle expérience de la scène pour les enfants.

Djémila et Louise

Une journée à Lorette pour les élèves de 7 écoles



Ce lundi 10 juin, les élèves des écoles de Grâce Uzel, Uzel, Saint-Caradec, Le Quilio, Trévé, Saint-Thélo et Mûr de Bretagne ont tous participé à la célébration menée par l'évêque Denis Moutel. Avant cela, les plus grands (CE-CM), ont participé à une marche. Le car les a déposés à l'église du Quilio, puis ils ont randonné jusqu'à la chapelle de Notre-Dame de Lorette. Là-bas, les plus petits (maternelles + CP) les ont rejoints après avoir marché depuis la fontaine. Lorsque tout le monde fût réuni, les enfants et les adultes ont partagé un pique-nique à l'abri sous les arbres, pour éviter la pluie. Puis, ils ont participé à une célébration durant laquelle chacun a célébré Dieu en chanson : Viens avec nous, un arbre va grandir, Alléluia, Savez-vous ce qu'il y a ...
Merci aux accompagnateurs qui sont venus avec nous pour vivre ce moment.

*Léo, Baptiste, Alban, Jules et Joris
Lucie, Titouan et Laureen*



Les élèves de l'école Notre Dame découvrent le Hockey avec Emilie

Chaque vendredi depuis le 24 mai, les élèves de la petite-section au CM2 de l'école Notre-Dame de Grâce Uzel, effectuent des séances d'éducation physique et sportive et découvrent le hockey. Les élèves bénéficient d'un cycle de 5 séances menées par l'animatrice sportive Emilie, accompagnée par sa stagiaire nommée Laureen. Ce n'est pas la première année que les enfants travaillent avec Emilie puisqu'ils avaient déjà fait des apprentissages avec elle les années passées grâce à l'ACSE : Association Communautaire Sport Encadrement. Dès le premier jour, les enfants ont commencé à manipuler la balle et la crosse en réalisant des petits jeux. Plus les séances passent, plus les élèves sont à l'aise avec les équipements spécifiques au hockey. Lors de la troisième session, ils ont aussi appris à faire des passes, à gagner en vitesse et en précision, et à tirer au but. Lors des dernières séances, les élèves discuteront des matchs pour terminer la découverte de cette discipline.

*Elisa, Matthew et Jade
Benjamin, Marius et Antoine*



LE RETOUR DU PARDON DE GRACE-UZEL



La procession a eu lieu depuis l'église et jusqu'à la fontaine.



Sans avoir été organisée depuis plusieurs années, la tradition ne s'est pas perdue et l'envie de mettre en valeur le site a été forte, notamment grâce aux bénévoles qui ont nettoyé, entretenu, fleuri le site.



La statue de la fontaine a également été totalement rénovée.





Bilan des activités de l'Outil en Main du Pays d'Uzel

Mercredi 5 juin : visite guidée à la Maison des Toiles de Saint-Thélo.

Cette visite s'inscrit dans la découverte du patrimoine du Pays d'Uzel, dont le tissage des fibres de lin a été un des éléments essentiels, avec le blanchiment, à la réputation des Toiles "Bretagne". Les enfants ont assisté à une démonstration de teillage (tri des fibres de lin par broyage et battage) et de tissage sur un métier à tisser d'époque.

Cette plongée dans notre histoire locale a bien intéressé petits et grands, grâce notamment à Nadège, de la Route du Lin, qui par ses connaissances, ses anecdotes et son humour ont rendu cette découverte très vivante !



Prochaines actualités

Samedi 6 juillet : participation au Comice Agricole à Saint-Hervé

Samedi 7 septembre : présence au Forum des associations à Uzel

Toute personne intéressée par la transmission de son savoir-faire peut prendre contact avec les bénévoles lors des ateliers les mercredis de 14h15 à 16h15 (hors vacances scolaires), à la maison des associations à Uzel.

Rappel: il est tout à fait possible à une personne d'animer un atelier de façon ponctuelle (un atelier sur un mercredi, un mois ou un trimestre, ou autre...en concertation avec les autres bénévoles).

Contact : Maryline Robin au 06 88 58 24 66

DATES A RETENIR

DATE
A RETENIR!

Samedi 22 juin :

Randonnée gourmande organisée par Gracieux Patrimoine à 18 h 00.



Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**
 **contact@graceuzel.fr**
 **https://www.grace-uzel.fr**



Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30 le mardi et le jeudi.
De 8 H 30 à 11 H 00 le mercredi.
De 8 H 30 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompier  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaik LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDELOT

Randonnée GOURMANDE & FÊTE DE LA MUSIQUE



**22
JUIN
2024**

**DÉPART
ENTRE
18H00 ET
19H30**

**SUR LE
PARKING DU
CAFÉ GRACIEUX**

Grâce-Uzel

**ADULTES : 10€
-12 ANS : 6€**

ANIMATION EN GALLO !


**3 PARCOURS:
5/8/12 KM**

**INFOS ET RÉSERVATIONS :
GRACIEUXPATRIMOINE@GMAIL.COM OU 06.64.06.42.85**

ORG: GRACIEUX PATRIMOINE ET COMITÉ DES FÊTES

